

BULLETIN D'INSCRIPTION
à l'Ecole Publique de BELLEFONTAINE
en classe de maternelle
(à remplir et à faire signer par Monsieur Le Maire)

Le Maire de la Commune de Bellefontaine autorise l'inscription à l'école de l'enfant :

NOM :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

NOM et prénom du père :

NOM et prénom de la mère :

Frères et sœurs :

NOM	Prénom	Date de naissance	Ecole fréquentée

Fait à Bellefontaine, le

Le Maire,
Philippe CLAUDON,

Utilisation de vos données personnelles

La commune de Bellefontaine, responsable du traitement des données contenues dans ce formulaire, vous informe que ce traitement correspond à une mission d'intérêt public au regard de l'article 6 du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données recueillies sont nécessaires à la bonne inscription de votre enfant à l'école publique ainsi qu'à vous contacter en cas de nécessité liée à votre enfant.

Elles sont destinées exclusivement au personnel chargé de l'enregistrement de l'inscription.

En aucun cas elles ne seront rendues accessibles à des tiers sans votre accord exprès le cas échéant.

Ces données ne sont pas conservées au-delà de la période d'inscription de votre enfant.

Vos droits

Conformément à la Loi Informatique et Libertés ainsi qu'aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous bénéficiez :

- d'un droit d'accès, de rectification ou de suppression des informations vous concernant et/ou concernant votre enfant
- du droit à la portabilité de vos données
- du droit à la limitation d'un traitement vous concernant et/ou concernant votre enfant
- du droit, pour motifs légitimes de vous opposer à ce que vos données fassent l'objet d'un traitement

[Tout exercice de ces droits peut s'effectuer sur simple demande en vous adressant : mairiedebellefontaine@orange.fr](mailto:mairiedebellefontaine@orange.fr)

Un justificatif d'identité sera requis pour toute demande d'exercice de droit.

Pour aller plus loin

Si vous souhaitez plus d'informations sur la protection des données personnelles et vos droits en la matière, vous pouvez :

- [consulter le site de la CNIL : https://www.cnil.fr/](https://www.cnil.fr/)

- [contacter le Délégué à la Protection des Données de la collectivité : https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx](https://www.agirhe.cdg54.fr/TDB/rgpd.aspx)